



FNASCE

couleur passion

Le 25 Mars 2022

CR CPPR du 23 et 24 mars 2022 – Clermont-Ferrand (63)

Présents : Ornella Mimy, Sylvie Carrara, Sébastien Lagache, Jean-Claude Dessert, Hervé Dospital, Christian Kornoutytch,

Absentes excusées : Sandrine Balaicourt, Marielle Toustou, Maud Varin

Mot de bienvenue de Sébastien qui remercie Ornella pour l'organisation de ces deux jours à Clermont-Ferrand, première CPPR en présentiel.

1. Retour sur le séminaire de Arques (11)

Site bien adapté pour ce genre de rencontre. La formule 2 jours 1/2 est à conserver. 1/2 jour seuls, pas suffisant pour travailler entre PU/VPU. Les thèmes abordés : Reconquête des adhérents, recherche de nouveaux élus.

Ce séminaire a été conduit en parallèle en visio pour les personnes ne pouvant pas se déplacer. Quelques absents également dus à la période de vacances scolaires. Difficile d'organiser en février. Les échanges ont été constructifs. Pour le prochain séminaire nous proposerons 1/2 jour + 1/2 matinée, seuls.

La première mouture des comptes-rendus devrait être rédigée dans les 15 jours suivant le séminaire. La restitution du compte-rendu PU/VPU doit être diffusée après la diffusion du compte-rendu du CDF.

La question se pose sur le rôle du représentant PU/VPU lors d'un CDF ? Cette question sera posée par la CPPR lors du prochain CDF.

La CPPR souhaiterait rencontrer également les URASCE.

Faire attention de bien lancer un appel à candidature dans les comités avant l'AG URASCE comme pour une AG ASCEE afin de renouveler les membres du comité.

Bien faire un retour à nos comités des DASCE, des séminaires ou Congrès, certaines Ascee disent ne pas l'être.

L'ASCE 11 doit fournir son bilan moral et financier, afin de percevoir la participation à l'organisation d'un séminaire (500€).

Participation des PU/VPU au CDF

Concernant la participation d'un PU/VPU des 6 et 7 avril, il était prévu initialement la participation, Sandrine Lasne, petite erreur pour Sylvie et Michel de l'Ile-de-france, qui participeront au CDF du mois de juin (Sylvie se propose d'y participer pour les 2 jours).

Un message sera envoyé en ce sens par Sébastien.

Il serait souhaitable, que les PU/VPU qui participent aux CDF organisés à Paris, ne soient pas trop souvent les mêmes.

AG des Régions

Les documents des AG doivent être envoyés à la FNASCE sur la boîte fnasce@i-carre.net et la trésorière bruna.chanel-olive@developpement-durable.gouv.fr ainsi qu'à la CPPR : sebastien.lagache@cerema.fr

Participation d'un membre du CDF aux AG Régionales. L'invitation est à envoyer sur la boîte fnasce fnasce@i-carre.net qui transmettra à la présidente. Cette personne présente est là pour suivre les critères d'une grille afin de contrôler que toutes les étapes de la réunion soient bien suivies.

2 - Ateliers Reconquête des Adhérents – AG SETE

Suite au séminaire il a été décidé de proposer 4 ateliers sur les thèmes suivants :

1. Communication
2. Activités
3. Adhésion et fidélisation
4. Animation d'une équipe

Incitation des participants à s'inscrire à deux ateliers, Laurent doit informer du procédé à suivre dans le dossier n° 2 (inscription aux ateliers) – durée des ateliers 1h30

Animation des ateliers (3 à 4 personnes) : un membre CDF, un PU/VPU et 2 autres volontaires. Leurs rôles :

- constater ce qui est fait
- comment redynamiser le mouvement ?
- gérer le débat, orienter les participants suite aux échanges (temps de paroles – noter les mots clé)
- être force de propositions par les animateurs : actions à mettre en place
- s'adapter par rapport aux participants

Les animateurs devront préparer en amont ces ateliers par des réunions en visio de préférence.

Positionnement sur les thématiques :

1. Communication : Maud (CDF) – Hervé (PU) – Christian (PU)
2. Activités : Ornella (PU)
3. Adhésion : Marielle (PU)
4. Animation équipe : Sylvie (PU)

Une restitution de chaque atelier sera faite le jeudi après midi en salle plénière. Un compte-rendu de ces ateliers sera diffusé aux ASCE(E) par la FNASCE.

3. Refonte du site GISEH

Nouvel interface. Beaucoup de travail pour les ASCE(E). Une formation sera proposée. Un inventaire des sites actuels est à faire dans les ASCE (qui gère le site quand il existe?) Les URASCE devront proposer d'identifier avec leurs ASCE(E) la mise à jour de leur site. La CPPR y est favorable mais la COM doit diffuser l'info aux ASCE(E) avec copie aux URASCE. Attendre le CDF des 6 et 7 avril pour suivre la procédure FNASCE/Ministères

4. Prochain séminaire – Samatan du 26 au 29 septembre

La candidature Midi-Pyrénées est retenue ainsi que la formule 2 jours 1/2. La fiche d'inscription est à envoyer à la CPPR pour validation.

Concernant le dossier d'inscription :

Budget prévisionnel : Présenté sous forme de forfait, ce budget n'est pas détaillé. L'hébergement et la restauration ne sont pas détaillés.

Montant demandé par participant :

chambre double 2 jours = 310€

chambre individuelle 2 jours = 386€

Le logo du partenaire BFM n'est pas le bon.

5. Cahier des charges : organisation séminaire à valider

Après lecture du cahier des charges, Sébastien précise qu'une aide exceptionnelle peut être allouée et validée par la FNASCE si des dépenses exceptionnelles sont prévues. Le cahier des charges est validé par la CPPR.

Concernant le séminaire de février 2023 PACA/Corse, le site qui pourrait nous recevoir n'est ouvert qu'à partir du mois de mars 2023, trop tard pour organiser en mars par rapport au congrès 2023 qui sera en avril. Une demande exceptionnelle d'ouverture en février, avant la date pourrait être faite ??

6. Modèle de documents types

Difficultés pour rechercher les documents types sur le site fnasce. A faire remonter au service communication.

Un des membres de la CPPR pourrait faire la mise à jour de l'info des régions sur le site. Trouver un volontaire (Maud??) M. Pistouiller ne faisant pas partie de la CPPR, pourrait être en secours ?? Suite à un échange avec Michel, il ne voit pas d'inconvénient à cette nouvelle formule.

Fin de la première demi-journée

7. POINT SUR LA VIE DES URASCE

- Les URASCE diffusent-elles les informations sur les séminaires lors de leurs réunions ?
- Livret Président URASCE : le rôle d'un(e) président(e) URASCE : animation de son réseau. Diffusion des informations Région/ASCE(E) et ASCE(E)/Région l'échange va dans les deux sens.
- Rappeler que le président URASCE doit être invité aux différents challenges organisés par les ASCE(E) de sa région.
- Penser à compléter et diffuser les différents tableaux à la CPPR, afin que celle-ci puisse être informé et traiter des éventuels problèmes.
- Des informations sur le site FNASCE peuvent être consultées concernant les envois des docs AG, à la FNASCE.
- La CPPR souhaiterait recevoir les compte-rendus des réunions URASCE (à mettre dans l'info régions)

- Tableau des aides : La CPPR peut allouer une aide régionale d'un montant de 300€ pour l'organisation d'une manifestation suivant quelques critères d'attribution (2 activités différentes). Cette aide est versée après la manifestation.
- Peut-être inviter à tour de rôles les VP, les Secrétaires ou trésoriers des comités aux réunions régionales afin qu'ils se rencontrent aussi et partagent leur manière de travailler.
- URASCE ANTILLES/GUYANNE
Malgré un délai supplémentaire accordé pour l'envoi des documents de leur AG, toujours pas de nouvelles. Suite à cette réunion la CPPR aimerait avoir un retour et des infos sur le nouveau bureau (Élections 24/01) – Redonner un ultimatum pour avoir une réponse.

8. Infos Régions

La prochaine diffusion prévue pour début avril.

- AG URASCE : Docs à envoyer
- AG SETE : Photos des nouveaux présidents (changement des membres du bureau)
- Trombinoscope : vérifier la mise à jour (celui-ci pourrait être sur le site FNASCE)
- Choix de la musique pour l'AG SETE (TRYO : L'hymne de nos campagnes)
- Proposer le port de la chemise URASCE (ouverture de l'AG?) ainsi que pour les Présidents ASCE
- Un PU/VP à proposer par thème dans les ateliers (un lien pourrait être fait pour savoir qui est inscrit et qui peut s'inscrire) ?
- Rappeler les liens pour remplir les tableaux
- Prochaine réunion CPPR les 28 et 29 juin

9. Trésorerie

Les aides

- Les aides au déplacement du séminaire d'Arques ont été versés aux URASCE le 3/03. 21400 € forfait déplacements. 350€ versés par participants
- L'aide insulaire PACA/Corse : 800 € ont été versés le 3/03
Enveloppe totale 6800 €

Aides non versées pour :

- Antilles/Guyanne : 1800 €
- Réunion, Mayotte, St-Pierre et Miquelon : 1400 € chacun

Ces versements doivent normalement être faits en fin d'année, dès lors qu'elles se sont déplacées.

- Aides forfaitaires
Les aides sont versés dès que les documents des AG sont envoyés à la FNASCE puis analysés.
A ce jour 2 URASCE ont envoyé leurs documents AG : URASCE CENTRE et AQUITAINE.
Montant de ces aides : 1200€ pour l'URASCE + 120€ par ASCE(E)

Budget prévisionnel 2022

Aide déplacement : 32 760 €

Frais déplacement des PU/VPU : 21 400 €

Aide forfaitaire au fonctionnement d'une URASCE : 1200€ pour l'URASCE + 120€ par ASCE(E) quand les documents AG ont été envoyés

Aide pour organisation manifestation : 1200 € à partager entre ASCE ou URASCE si au moins 2 activités dans la manifestation.

Aide séminaire 1000 € par an (2x500 €) + 500€ aide exceptionnelle

Aide insulaire : 6800 €

63 160€ budget CPPR + 4 900 budget commission :

4 membres CDF 2 400 €

6 personnes 2 500 €

Afin de recevoir la prise en charge des frais pour la participation à la CPPR, Sébastien doit nous envoyer le formulaire qui sera à compléter, et à lui retourner avec scan des justificatifs de dépenses (déplacement, repas, hébergement) + RIB

10. Date prochaine réunion CPPR

Date validée : 28 et 29 juin 2022

Lieu : plusieurs propositions : Lacanau (33) ou Mont-de-Marsan (40)

11. Questions diverses

Plantation d'un arbre par région, favoriser le circuit court pour un achat auprès d'un pépiniériste local – Inauguration au Domaine de la Chesnaye, lors du prochain festival du spectacle à Vatan (Région Centre)

Boite messagerie URASCE : Quelle est la procédure pour créer la boîte URASCE ? Se rapprocher du service informatique dans nos services. (Faire un ticket)

Fin des questions diverses, la réunion est terminée à 11h45.